

Sietom **INFOS**

Réduire, réutiliser, recycler



ÉDITO

CHASSE AUX IDEES RECUES

DECHETTERIES

GESTION DES VEGETAUX

TRI ET RECYCLAGE

P.2

P.3

P.4

P.5

P.6/7

ENCOMBRANTS

COLLECTE

COMMUNICATION/SENSIBILISATION

ACTUALITÉS

P.8/9

P.10

P.11

P.12

SIETOM77
Réduire, réutiliser, recycler



De la première à la dernière page qui vous propose dans chaque numéro un rendez-vous annuel, notre journal a pour ambition d'informer tous les foyers des 39 communes du territoire. Tous nos habitants n'utilisent pas les réseaux sociaux ni même internet, et nous souhaitons maintenir le lien avec l'ensemble de la population par le biais de ces quelques pages. La communication reste essentielle en complément des prestations de collecte, de traitement et d'accueil en déchetterie.

En cette fin d'année 2024, nous sommes dans la dernière ligne droite de notre campagne de dotation en bacs d'ordures ménagères dont la fin est prévue fin décembre. Notre engagement est de proposer un service optimisé, une maintenance efficace et des collectes qui permettent un cadre de vie propre.

A ce titre, et parmi celles proposées, il en est une pour laquelle le règlement de collecte est trop souvent ignoré. Il s'agit de la collecte des encombrants. Ce service n'a pas pour vocation de ramasser tous les déchets, mais uniquement ceux compatibles avec le règlement et trop volumineux pour être emmenés en déchetterie. Gardons nos rues propres et ne transformons pas nos trottoirs en décharge. Tous les moyens sont mis à la disposition des habitants pour trier et orienter les déchets ménagers vers le bon bac, la borne qui convient ou la bonne installation.

L'approche de l'hiver marque cette année encore la fin de la collecte saisonnière des végétaux. A l'issue des dernières collectes, mi-novembre, un bilan de ces deux années d'accompagnement à l'acquisition des pratiques de gestion des végétaux au jardin sera dressé. Si le SIETOM a su entendre le besoin d'une transition progressive, il a su parallèlement maintenir la rigueur de sa gestion budgétaire.

Il est primordial que l'information liée à notre principale ressource financière, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) soit comprise par tous. L'impôt est toujours vécu comme trop important au regard des ressources de chacun. Les élus du SIETOM votent chaque année le taux de la TEOM et se sont mobilisés depuis de nombreuses années pour ne pas l'augmenter. Cela implique des choix de gestion mais n'empêche pas la réalisation de projets de qualité.

Je suis heureux de clôturer cette année par la perspective proche de l'ouverture fin 2025 d'une nouvelle installation sur notre territoire. Cette installation au service de la deuxième vie des objets sera installée sur la commune de Pontault-Combault. Elle jouxtera la nouvelle déchetterie qui sera plus moderne et plus adaptée à la fréquentation. Notre future recyclerie s'inscrira dans notre action en faveur de l'économie circulaire indispensable à la prévention des déchets.

Je vous souhaite à tous avec un peu d'avance de joyeuses fêtes de fin d'année auprès de vos proches et de ceux qui vous sont chers.

Dominique RODRIGUEZ
Maire de Presles-en-Brie
Président du SIETOM

Bien à Vous

Tirage : 64 000 exemplaires
ISSN 1622-0072
Dépôt légal : novembre 2024
Publication du SIETOM de la Région
de Tournan-en-Brie

Siège social : 45, route de Fontenay
77220 Tournan-en-Brie
01 64 07 99 75 - info@sietom77.com

Directeur de la publication : Dominique Rodriguez
Rédacteur en chef : Sonia Brisson Perret en collaboration avec l'équipe du SIETOM
Commission Information : Dominique Becquart, Dominique Benoit, Jean-Claude Cocquelet,
Christian Coquelet, Alain Green, Jacqueline Moerman, Marie-Laure Morelli, Jean-Claude
Omnès, Lison Philippe, Dominique Rodriguez, Émilie Tilly.

Réalisation : Jean-Christophe Gernet
Impression : Imprimeries Morault (60), imprimé sur papier PEFC
Crédit photo : SIETOM, I23RF/Bowie15 /Indigolotos /Serezniy /Erostunova
/Dastri



LA CHASSE AUX IDÉES REÇUES

DEPÔTS DANS LES DÉCHETTERIES

FAUX : En déchetterie, les habitants peuvent récupérer ce qui peut leur être utile en se servant directement dans les bennes ou les locaux.

VRAI : Seuls les dépôts sont possibles en déchetterie. La récupération y est interdite pour des raisons de sécurité. Elle ne peut se faire que dans une recyclerie, structure dédiée à la récupération et à la revente à petits prix (cf page 9).

EMBALLAGES TRIÉS DANS LE BAC JAUNE

FAUX : Avec l'extension des consignes de tri, plus personne ne met d'emballages dans la poubelle d'ordures ménagères.

VRAI : Il reste encore deux fois plus d'emballages dans les ordures ménagères que dans le bac jaune. Nous pouvons trier davantage de pots, barquettes et films en plastique notamment. **Maintenons nos efforts de tri !**

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM)

FAUX : La TEOM augmente d'année en année.

VRAI : Le SIETOM n'a pas augmenté les taux de TEOM depuis 8 ans, dont 5 années consécutives entre 2018 et 2022 où le taux a même été voté à la baisse.

Ce taux est exprimé en pourcentage sur la Taxe Foncière dans la colonne «Taxe ordures ménagères».



DÉCHETTERIES

CARTE SOLIDAIRE

Ce n'est pas toujours à la même personne de se charger des dépôts en déchetterie.

✓ Vous pouvez demander à inscrire jusqu'à trois noms sur votre carte lors de votre inscription en ligne pour faire participer les membres de votre foyer.

Une seule condition : à l'arrivée à l'accueil, il est nécessaire de présenter la carte d'accès du foyer et la pièce d'identité du déposant.

Vos parents ou voisins ne sont plus en capacité physiquement de se rendre en déchetterie.

✓ Ils peuvent faire appel à vous sans aucun doute !

Une seule condition : avoir demandé à nos services votre ajout sur leur carte et disposer, à votre arrivée en déchetterie, de leur pièce d'identité, de la vôtre et de leur carte d'accès.

Les quantités déposées seront imputées sur la carte présentée.

PLUS DE 250 000 PASSAGES

La fréquentation des 6 déchetteries a connu en 2023 une hausse moyenne de 15 % en comparaison avec l'année 2022 (+ 30% pour celle d'Ozoir-la-Ferrière). Favoriser le dépôt en déchetterie, c'est faire le choix du tri contrairement à l'utilisation de la collecte des encombrants en porte-à-porte.

Le réseau est accessible à tous les habitants quel que soit leur lieu d'habitation sur les 39 communes du territoire.

Besoin d'aide ?

01.64.07.99.75

**du lundi au vendredi 9h-13h/14h à 17h
ou info@sietom77.com**

HORAIRES OCTOBRE - AVRIL

<i>Octobre à avril</i>	9h-11h45 / 14 -18h				10h - 18h		9h - 13h
<i>Fermées les jours fériés</i>	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
PONTAULT-COMBAULT	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
ROISSY-EN-BRIE	✓	✓	X	X	✓	✓	✓
OZOIR-LA-FERRIÈRE	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
GRETZ-ARMAINVILLIERS	✓	✓	X	X	✓	✓	✓
ÉVRY-GRÉGY-S/YERRES	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
FONTENAY-TRÉSIGNY	X	X	✓	✓	✓	✓	✓

Fermeture les jours fériés : 1^{er} et 11 novembre, 25 décembre et 1^{er} janvier.

En raison des fêtes de fin d'année, elles seront également fermées les 24 et 31 décembre après-midis (fermeture à 11h45).

GESTION DES VÉGÉTAUX

RESSOURCES HIVERNALES PREUVE PAR L'EXEMPLE

La saison des feuilles mortes est lancée ! Et si nous portions un nouveau regard sur leur gestion ? Leur ramassage est souvent vécu comme une corvée et leur évacuation dans les ordures ménagères n'est pas possible.

Elles représentent une vraie ressource pour nos jardins ! Elles apportent des nutriments aux arbres, arbustes ou massifs.

Déposez-les dans un rayon de 50 cm à leurs pieds ou réservez-les pour les apports de matières brunes dans votre composteur.

N'hésitez pas à en proposer autour de vous, c'est une richesse recherchée notamment dans les habitats collectifs qui compostent en pied d'immeuble.

A l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, nous vous invitons au siège du SIETOM (45 route de Fontenay à Tournan-en-Brie) pour assister à des **ateliers pratiques de gestion des végétaux au jardin** les :

- ✓ Samedi 16 novembre à 10h00
- ✓ Lundi 18 novembre à 14h30

Nous vous proposons de vous familiariser avec les techniques de mulching, paillage et broyage. Elles vous permettront d'être autonomes sans nécessité de recours à la collecte saisonnière des végétaux ou le dépôt en déchetterie.

Ateliers en accès libre sans inscription préalable



Atelier «gestion des végétaux au jardin»

TRI ET RECYCLAGE

EMBALLAGES

Depuis octobre 2022, une seule question se pose avant de jeter dans le bac jaune : «est-ce un emballage ?».

Tous les emballages sont à déposer dans le bac jaune. **Les bacs peuvent être adaptés sur demande aux nouvelles quantités triées, n'hésitez pas à en faire la demande à la rubrique «vos services en ligne» sur www.sietom77.com.**

VERRE

Le verre est collecté en porte-à-porte dans le bac à couvercle vert ou en borne d'apport volontaire si vous avez des quantités importantes à trier.

Le petit bac vert ne doit pas être rangé dans le bac jaune au risque de disparaître dans la benne lors du vidage des emballages.

PAPIER

Le papier se trie dans les bornes d'apport volontaire.

Catalogues, journaux, magazines, lettres, enveloppes, cahiers, papiers d'impression, documents agrafés et avec spirales sont à trier et à apporter dans la borne la plus proche de chez vous.

Les mouchoirs, essuie-tout, serviettes en papier doivent être jetés avec les ordures ménagères. Les pochettes en plastique doivent être vidées et les feuilles seules sont à mettre dans la borne.

Les «improbables» retrouvés dans les bornes : Parapluie, piano électronique, vêtements, chaussures, jouets, canettes...



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

TRI ET RECYCLAGE

TYPES DE PLASTIQUE

Les emballages en plastique constituent une famille nombreuse.

D'autres emballages en plastique viennent désormais enrichir le contenu des bacs jaunes en complément des bouteilles et flacons : pots, barquettes, sachets et films...

L'objectif de cette évolution est de permettre de développer le recyclage des différents types d'emballages en plastique en fournissant ces matières aux professionnels du recyclage.

Parallèlement, toutes les entreprises qui vendent des produits emballés sont incitées via une contribution financière à adapter leur production en termes de poids et de recyclabilité des produits.

TYPES DE CARTON

L'humidité est l'ennemi du recyclage du carton. Si les petites cartonnettes qui entourent vos yaourts entrent sans difficulté dans le bac jaune, les grands cartons bruns sont plus difficiles à ranger dans le bac. Ne les laissez pas à côté de votre conteneur.

Nos conseils :

Pliez les cartons ou découpez-les pour les mettre à l'abri dans votre conteneur, couvercle fermé sinon, privilégiez l'apport en déchetterie où une benne avec couvercle garantira leur recyclage.

TYPES DE VERRE

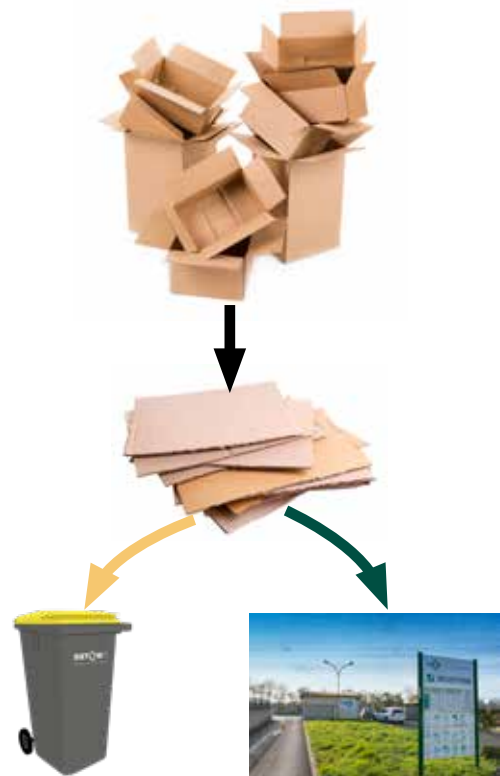
Vos bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre se recyclent à l'infini.

Leur tri permet de fabriquer de nouveaux emballages en verre.

Tous les types de verre ne sont pas recyclables. Le verre dit «culinaire» (verre de table, assiettes, plats...) ne doit pas rejoindre le bac vert mais les ordures ménagères ou la déchetterie.

Il y a une raison technique à cette distinction.

Ce type de verre ne fond pas à la même température que le verre d'emballage et détériore la qualité de la nouvelle production en créant des impuretés dans la fabrication.



LES ENCOMBRANTS

DICO SIETOM

Les encombrants sont des déchets volumineux difficilement ou pas transportables par les foyers et qui ne trouvent pas leur place dans les collectes ou points de collecte du SIETOM.

Il n'y a pas de liste exhaustive de ces déchets mais ce sont essentiellement des matelas, sommiers ou mobiliers qui, même démontés, ne peuvent pas rentrer dans le coffre d'une voiture pour être emmenés en déchetterie.

Leur volume total par foyer est limité à chaque collecte mensuelle à 1 m³.

DEPOT ET NON DECHARGE

Les dépôts d'encombrants sur les trottoirs sont de plus en plus semblables à des décharges.

En vrac, non compatibles, ils occasionnent des fouilles et du désordre dans les rues.

Ces dépôts ne sont pas acceptables pour les riverains car ils nuisent à la qualité de vie du quartier et à l'image de la commune.

Ils ne le sont pas non plus pour les équipages de collecte de la Société SEPUR qui n'ont pas à trier des sacs en mélange ni pour les agents de voirie qui oeuvrent pour la propreté des espaces publics.



Du plus petit dépôt, au plus incompatible et irrespectueux, les photos ci-dessous témoignent de la mauvaise utilisation du service.



LES ENCOMBRANTS

BROYAGE/ENFOUISSEMENT RECYCLERIE FIN 2025

Les dépôts d'encombrants collectés ne sont pas valorisés.

Broyés, ils seront enfouis dans une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux.

Déposés en déchetterie, leur prise en charge permettra au contraire une valorisation (plus de 78% en 2023).

Sans impact sur les coûts de traitement, ces dépôts n'auront aucune incidence sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui couvre également le fonctionnement des déchetteries. Ils sont nombreux à rejoindre les filières qui les démantèleront avant valorisation : mobilier, fermetures, jouets, articles de sport et de loisirs...

Recycler et valoriser c'est bien, réemployer c'est mieux.

Si le dépôt en déchetterie permet la valorisation matière et énergétique de 24 types d'apports, les installations ne permettent pas aujourd'hui le réemploi.

Le SIETOM ouvrira une recyclerie fin 2025 sur la Commune de Pontault-Combault.

Tous les habitants du territoire auront accès à cette nouvelle installation qui permettra de favoriser la 2^{ème} vie des objets qui peuvent encore servir. Elle sera l'occasion pour d'autres de trouver des trésors à des prix modérés.

En attendant cette ouverture, favorisons le don entre particuliers.



Zone de réemploi

COLLECTE

FIN DE SAISON POUR LA COLLECTE DES VÉGÉTAUX

La collecte saisonnière des végétaux, débutée le 11 mars dernier, s'achèvera le 8 novembre pour les communes collectées en semaine impaire et le 15 novembre pour celles collectées en semaine paire.

Conservez vos dernières tailles, feuilles d'automne pour pailler vos jardins et les protéger du froid. Le paillage c'est toute l'année !

Durant l'hiver, nous vous proposons la lecture de guides sur les questions de gestion des végétaux au jardin.

Rendez-vous sur notre site www.sietom77.com à la rubrique Prévention/végétaux.

BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

La campagne de dotation en bac d'ordures ménagères est dans sa dernière ligne droite. Ce bac sera obligatoire au terme de cette distribution pour garantir la collecte de vos ordures ménagères.

Vous êtes nombreux à l'avoir déjà reçu.

Utilisez-le dès maintenant en le présentant sur le trottoir proche de la voirie pour faciliter la collecte.

Si vous ne l'avez pas, il est encore temps de vous inscrire pour le recevoir.

www.enquete9.com ou 01 85 94 00 65 du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

PAS DE SERINGUES NI D'AIGUILLES

Des seringues et aiguilles sont retrouvées dans les sacs d'ordures ménagères par les équipages de collecte.

Aucun déchet de soin n'a sa place dans les bacs collectés en porte-à-porte. Dangereux pour les agents, et les opérateurs de tri pour la collecte sélective, ces déchets doivent être mis en sécurité dans des boîtes remises par le pharmacien lors de la présentation de l'ordonnance ou de l'achat d'un autotest.

C'est une obligation légale pour les officines et la délivrance est gratuite. Les professionnels intervenant à domicile sont tenus de les prendre en charge pour garantir leur élimination en toute sécurité.



COMMUNICATION / SENSIBILISATION

NOUVELLES ANIMATIONS SCOLAIRES

Le SIETOM dispose d'un volet communication dont la sensibilisation des jeunes publics est un des axes fondamentaux.

L'année scolaire 2023-2024 a permis d'organiser 133 animations et de sensibiliser 3 154 élèves.

Les thématiques du tri des emballages, du papier ou encore du compostage sont de nouveau proposées cette année et adaptées à chaque niveau scolaire.

Des nouveautés viennent s'ajouter à notre proposition renouvelée à la lumière des suggestions des enseignants. La lutte contre le gaspillage alimentaire et le geste de tri des textiles sont les deux axes de sensibilisation supplémentaires proposés dans notre programme.

JOURNEE PORTES OUVERTES ET S.E.R.D.

«- Vous êtes déjà venus à notre journée portes ouvertes ?

- Non je sais déjà tout sur les déchets».

Nos deux rendez-vous annuels au SIETOM à Tournan-en-Brie sont ouverts à tous, même lorsque l'on pense déjà tout savoir.

Au printemps, nous vous accueillons sur nos stands ludiques sur les gestes de prévention et de tri. **En 2025, cette journée est programmée le 24 mai.**

A l'automne, nous nous mobilisons dans le cadre de la S.E.R.D. (Semaine Européenne de Réduction des Déchets) sur une thématique nationale.

Découvrez le programme du 23 novembre prochain sur la page suivante. Cette journée est destinée aux petits et aux grands, à ceux qui savent déjà et à ceux qui ont simplement envie de partager un moment convivial en famille ou en solo.



Journée portes ouvertes 1^{er} juin 2024

A l'occasion de la
SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024

de 10h00 à 16h00

45 route de Fontenay à Tournan-en-Brie



AU PROGRAMME :

«De la Terre à l'Assiette» :

Découverte des secrets des producteurs locaux

Des rencontres pour une sensibilisation à la production locale et de saison

«Roue anti-gaspi» :

Les secrets de la transformation des aliments

Une roue anti-gaspi pour mesurer vos connaissances sur l'étape de la transformation

«Chariot Maestro» :

L'art de bien ranger ses courses

Rendez-vous au « SIETOM Market »

«Cuisine organisée» :

Trucs et astuces pour bien ranger le frais, le sec et le congelé

Un aliment, une place dans le réfrigérateur

«Boissons et cuisine durable» :

L'atelier pour un mode de vie Zéro Déchet

Des astuces, produits éco-responsables et réutilisables. Dégustez le Kéfir, une boisson pétillante et naturelle

«Gourmandise anti-gaspi» :

La cuisine des restes

Ateliers de démonstration anti-gaspi par la cheffe des «Tabliers Gourmands»

«Aventuriers du goût» :

Le bar des protéines sauvages

Expérience inédite dès 10h

«Énergie d'automne» :

Des smoothies de saison à la force du mollet

Le plein de vitamines, smoothie 100% fait maison

«Sauve tes objets de cuisine» :

L'atelier Repair Café

Réparation avec la MALT de Tournan-en-Brie

Zone de troc - équipement de cuisine

Dépôts et trouvailles

Jeu concours : ta meilleure recette anti-gaspi

Jeu concours sur la page Facebook « SIETOM77 »
Lancement le 17 novembre !



Période des fêtes de fin d'année



COLLECTES

Collectes habituelles effectives les mercredis
25 décembre et 1^{er} janvier

DECHETTERIES ET SERVICES DU SIEGE

Fermeture les 24 et 31 décembre après-midis,
les 25 décembre et 1^{er} janvier toute la journée